

Exposition Régionale Agricole de St-Isidore



17 et 18 septembre 2021

Au Complexe Équestre Richard Losier



St-Isidore

Mini Exposition Régionale Agricole de St-Isidore 2021

Renseignements généraux

1. L'exposition comprend tout le comté de Gloucester et s'étend jusqu'à la limite de Tabusintac.
2. Les objets mis en exposition doivent être fabriqués par l'exposant dans l'année précédent l'exposition.
3. Les articles en exposition doivent être préparés de façon à faire ressortir leurs qualités au meilleur avantage possible. Les articles en exposition mal préparés peuvent être refusés.
4. La décision des juges est finale.
5. Les articles en exposition ne doivent pas être abimés ou détruits par les spectateurs, et des gardiens seront en devoir. Tout délit sera puni par l'expulsion du coupable.
6. Les officiers en charge verront à l'étalage des articles en exposition, l'emplacement des kiosques, etc. aucune intervention de la part des exposants ne sera tolérée.
7. Tout exposant qui désirent vendre un article pourra y afficher une étiquette indiquant le prix demandé mais il devra s'occuper lui-même de la vente.
8. Aucune personne, sauf celle autorisée par les organisateurs n'aura le droit de vendre des billets, breuvages, rafraîchissements ou autre marchandise sur le terrain de l'Exposition.
9. Aucun exposant ne peut exposer plus d'une entrée dans la même classe.
10. Les articles en exposition peuvent être sortis entre 18 h 00 et 21 h 00 samedi. Les articles en expositions qui ne seront pas réclamés à 13 h 00 lundi seront distribués à la discrétion de l'administration de l'Exposition.
11. Les prix seront distribués aux gagnant le plus vite possible.
12. Les organisateurs ne sont pas responsables des objets laissés sur le site durant ou après l'Exposition.

Les inscriptions seront prises directement en personne sur le site au Complexe Équestre Richard Losier vendredi le 17 septembre entre 13 h et 18 h. Les exposants doivent y laisser leur articles en même temps.

Pour plus d'information, contactez Irène au 358-6005 ou à info@saintisidore.ca

**** Les exposants qui le désirent peuvent vendre leurs produits (ceux en exposition et d'autres produits) directement sur place. Une table leur sera réservée s'ils le désirent, sans frais. Les vendeurs qui voudront un kiosque devront obligatoirement exposer au moins un produit dans la compétition. ****

Prix pour les gagnants des catégories

1^{er} : 10\$

2^{ième} : 8\$

3^{ième} : 5\$

PAINS

1. Pain maison

PLUS GROS LÉGUMES

1. Carottes
2. Blé d'inde (épis)
3. Citrouille

MACRAMÉ

BISCUITS

1. Biscuits aux carottes
2. Biscuits de fantaisie

JEUNES 5 À 16 ANS

1. Biscuits (paquet de 4)
2. Bijoux
3. Peinture
4. Objet recyclé

TARTES

1. Aux bleuets
2. Au sucre

MISE EN CONSERVE

1. Compote de pommes
2. Haricots verts ou jaunes

PRODUIT D'ÉRABLE

1. Sirops d'érable

COUVERTURES COURTEPOINTES

Horaire du 17 et 18 septembre 2021

Vendredi 17 septembre 2021

13 h à 18 h - Entrée des articles en exposition au Complexe Équestre Richard Losier.

18 h 30 - Soirée de reconnaissance

5\$ par personne.
Billet disponible au bureau municipal.

Samedi 18 septembre 2021

8 h à 12 h - Jugement des articles en exposition

12 h 00 - Ouverture du site

12 h 00 à 16 h 00 - Visite des kiosques, maquillage pour enfant, Ferme mini-Paradis, Cantines mobiles

12 h 00 - Chansonniers sur place

12 h - Marie-Line Mallet & Ginette Brideau
13 h - Bobby Savoie
14 h - Ginette Rousselle
15 h - Sylvain Mallet

16 h 30 - Fermeture de l'Exposition Régionale Agricole 2021

Tirage 50/50
1/2\$ ou 3/5\$